



Camping LES GRILLONS***

Quelques conseils pour votre réservation.

Vous vous apprêtez à réserver pour vos vacances, voici quelques conseils:

Pensez à souscrire une ASSURANCE ANNULATION :

Notre contrat d'assurance annulation peut vous prémunir des événements imprévisibles et indépendants de votre volonté et couvrir ainsi les sommes déjà versées. Nous proposons une assurance auprès de notre partenaire "AXELLIANCE". Pour souscrire une assurance cochez simplement la case correspondante sur votre bulletin de réservation et ajoutez le montant correspondant à votre acompte.

En cas d'annulation sans assurance, toutes les sommes versées seront perdues.

Sélectionnez vos options :

Si les oreillers et couvertures sont fournis dans tous nos hébergements, le linge de lit n'est pas fourni. Nous pouvons vous fournir vos parures de draps (drap housse, drap plat et taies d'oreillers) sur réservation au tarif de 3€ par nuitée et par parure ou 13€ par séjour et par parure.

Vous avez un bébé et pas assez de place pour transporter tout le matériel nécessaire, pensez à réserver la location de votre LIT BEBE (3€ par nuit ou 10€ par séjour).

Pour conserver vos aliments au frais pendant vos vacances pensez à réserver votre RÉFRIGÉRATEUR lors de votre réservation (3.50€ par nuit).

Nos disponibilités sont limitées, pensez à réserver vos parures de draps, lit bébé ou réfrigérateur.

Votre animal de compagnie vous accompagne pendant les vacances ? Il doit être tatoué et vacciné, tenu en laisse en permanence dans l'enceinte du camping et vous devez respecter la propreté des lieux et à la tranquillité de vos voisins. Le carnet de vaccination à jour vous sera demandé lors de votre arrivée.

RAPPEL IMPORTANT

Lors de votre réservation, votre option est conservée 7 jours. Si, passé ce délai, le paiement de votre acompte n'est pas arrivé, votre option est supprimée sans préavis.

La réservation d'un hébergement vous engage. Après versement de votre acompte, le solde de votre séjour est dû un mois avant votre date d'arrivée. Si 30 jours avant votre date d'arrivée votre paiement n'a pas été reçu, votre option est supprimée, votre hébergement noté comme disponible et votre acompte est perdu.

La réservation d'un emplacement vous engage. Pour la période très demandée du 25 juillet au 20 août, le montant total de votre réservation (solde de la période réservée) vous sera demandé lors de votre arrivée au camping, même en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.